

# SENSIBILISER AUX ENJEUX DU HANDICAP SUR LA COMMUNE

**Axe 3 : Une ville solidaire, accessible où chacun a sa place**  
**Objectif 6 : L'accompagnement des personnes âgées et dépendantes**

## **Pilotes :**

Christine Pageot, responsable CCAS et Corinne Duparlor, conseillère municipale

## **Les enjeux :**

Depuis 2004, la ville est signataire de la Charte Handicap, elle a permis différents aménagements (places de stationnements, accessibilité de la mairie et des équipements publics, installation de dalles podotactiles pour les malvoyants), la mise en place de l'accueil des enfants handicapés dès la petite enfance ainsi qu'une formation des agents à l'accueil des personnes atteintes de handicap moteur et cognitif.

Dans une ville qui se veut accessible, solidaire offrant à chacun sa place, la question du handicap est centrale et nécessite qu'elle soit prise en compte par tous, y compris la population, et ce, dès l'enfance.

## **Objectifs de l'action :**

- Sensibiliser la population et les associations aux enjeux du handicap
- Sensibiliser les écoles au handicap et à la difficulté des déplacements pour les PMR

## **Éléments de mise en œuvre :**

1. Faciliter l'accès aux outils de communication existants des partenaires concernés
2. Organisation d'actions de sensibilisation dans les écoles et auprès de la population

**Calendrier d'action**

**Moyen terme  
(entre 1 et 3  
ans)**

